



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

1 mois FERME !!!

C'est en effet la peine à laquelle sont condamnés les surveillants de l'EPSNF qui n'ont plus la possibilité d'utiliser le cabinet d'aisance des vestiaires hommes depuis 1 mois.

Et pour cause : les WC sont hors d'usage depuis le 17 avril dernier ! Le lavabo et la douche ne sont plus utilisables non plus, puisque l'alimentation en eau a été coupée.

Pourtant, dès le 19 avril, le chef des travaux nous signalait que de nouveaux WC avaient été commandés...

Selon que vous serez* surveillant ou détenu...



Nous sommes aujourd'hui le mardi 14 mai et rien n'a été fait. Il fallait bien s'en douter, car quand il s'agit du personnel, la direction peut se permettre de nous fait attendre... Peut-être même s'agit-il d'une punition collective, car nous avons cru comprendre qu'il s'agirait d'un acte malveillant... Est-ce pour cela que la direction a décidé de crier haro sur le bidet... des surveillants ???

Le SPS rappelle à la direction que les vestiaires et les sanitaires sont destinés, outre leur fonction hygiénique, à optimiser les conditions de travail, dans le respect de la législation en matière d'hygiène, de sécurité et de santé, ainsi que dans la recherche du confort du salarié, conformément aux Directives Européennes et aux exigences du Code du Travail.

Code du travail : Article R4228-1 : *L'employeur met à la disposition des travailleurs les moyens d'assurer leur propreté individuelle, notamment des vestiaires, des lavabos, des cabinets d'aisance et, le cas échéant, des douches.*

Le SPS demande à la direction d'effectuer les travaux nécessaires dans les délais les plus brefs.

Copies à :

Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris & CHSCT du Val de Marne

* Cf. « Les Animaux malades de la peste », Jean de la Fontaine.